



Edition provisoire

Monday 29 September 2025, afternoon

Compte rendu officiel des débats

Opening of sitting No 29

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): La séance est ouverte.

Mes chers collègues, afin que votre présence soit bien enregistrée lorsque vous prenez place dans l'hémicycle, je vous rappelle que vous devez insérer votre badge et le laisser en place pendant au moins 30 secondes. Vous devez également l'insérer pour pouvoir prendre la parole ou voter. Pour demander la parole, veuillez appuyer sur le bouton « request ».

En outre, comme indiqué ce matin, je vous rappelle que les membres n'ayant pas soumis de déclaration annuelle d'intérêts devront commencer leur intervention par une déclaration d'intérêts orale conformément au paragraphe 20 du Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire.

Il y a 30 ans à Srebrenica, plus de 8 000 hommes et garçons Bosniaques ont été tués. En 2007, la Cour internationale de justice a statué que ces atrocités constituaient un génocide. La guerre de Bosnie qui a fait plus de 5 000 morts, des milliers de femmes violées et plus de deux millions de personnes chassées de leurs foyers, entre 1992 et 1995, en cette occasion solennelle, nous nous souvenons de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire récente de l'Europe et nous nous unissons pour honorer la mémoire des victimes.

Aujourd'hui, nos pensées vont aux survivants et aux familles qui continuent de porter une douleur inimaginable et dont la lutte pour la justice se poursuit. Souvenons-nous des victimes.

La leçon de Srebrenica ne doit pas être celle du silence ou de la commémoration symbolique. Au sein du Conseil de l'Europe et dans la construction d'une Europe unie dans la promotion des valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, elle doit être un appel à l'action. Veillons à tout mettre en œuvre pour ne plus jamais voir de telles atrocités.

Je vous appelle à observer une minute de silence en mémoire des victimes.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente, présenté par M. Zsolt NÉMETH (Doc. 16257 et addendums 1 et 2), et du rapport de M. Iulian BULAI (Doc. 16258) au nom de la commission ad hoc du Bureau sur l'observation de l'élection présidentielle en Pologne (18 mai et 1er juin 2025).

Nous poursuivons donc la discussion générale entamée ce matin. Le débat devra être terminé à 17h30. Je rappelle que la durée d'intervention est limitée à 3 minutes par orateur.

Dans la discussion générale, la parole est à Mme Bisera KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA du Groupe des socialistes, démocrates et verts.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Merci.

Debate (continued): Progress report of the Bureau and the Standing Committee / Observation of the presidential election in Poland (18 May and 1 June 2025)

Mme Bisera KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA (Macédoine du Nord, SOC): Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de remercier M. Iulian BULAI pour la réussite de la mission d'observation électorale et pour le travail accompli.

Je pense que lui et nous tous qui sommes membres de la délégation d'observation avons fait du bon travail en créant cette approche équilibrée dans le rapport qui est devant nous.

Les élections présidentielles en Pologne se sont déroulées dans une atmosphère très intéressante et, parfois, d'une grande portée. Nous connaissons tous les faibles marges du nouveau président qui a été élu et c'est quelque chose que le public polonais doit garder à l'esprit. L'absence de débat public a prévalu dans le processus électoral et est un miroir de ce qui se passe réellement dans cette société.

L'influence étrangère, la tentative de la modifier, la bataille constante entre ceux qui ont droit à la campagne la plus noire se reflètent dans les attitudes quotidiennes de la nation polonaise. C'est-à-dire : l'indifférence des jeunes sur les sujets qui les concernent ; l'approche sélective des questions d'importance nationale ; les questions de bien-être, et l'importance de la vie en Pologne en général.

Les élections présidentielles de 2025 ont mis en évidence les déséquilibres persistants entre les sexes en matière de participation politique.

Contrairement aux élections parlementaires de 2023, qui ont vu une vague de candidatures féminines et une forte mobilisation des électrices, ces élections n'ont présenté que deux candidates à la présidence. Ceci étant dit, permettez-moi de féliciter l'une des nôtres, Mme Magdalena BIEJAT, pour avoir été l'une de ces deux courageuses candidates. Les organisations de la société civile et les observateurs ont largement regretté cette situation, notant le déséquilibre persistant entre les sexes dans la direction politique, soulignant que cela limitait le pluralisme politique et privait l'électorat d'une perspective cruciale pour les débats sur l'égalité et les droits sociaux.

Les acteurs civiques ont souligné que les jeunes femmes qui s'étaient fortement mobilisées lors des élections législatives de 2023, autour des questions de droits reproductifs et de libéralisation, semblaient moins engagées dans cette course présidentielle. La frustration engendrée par la prudence du gouvernement en matière de réformes sur l'égalité des sexes a contribué à cette désillusion.

Dans la foulée, les dirigeants politiques doivent maintenant renforcer la confiance et la responsabilité des institutions démocratiques polonaises dans l'intérêt de tous les citoyens.

La véritable démocratie n'est pas une manœuvre de veto ou d'absence de veto. C'est une responsabilité partagée.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

M. Oleksii GONCHARENKO, vous avez la parole.

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CEPA): Chers collègues, nous avons commencé notre séance d'aujourd'hui par un message très fort. Il s'agit de l'original de la Convention européenne des droits de l'homme. Il s'agit d'un véritable jalon dans le progrès humain et dans l'histoire de l'humanité. Mais comme tout autre document ou livre, ce n'est qu'un papier, s'il n'est pas défendu, s'il n'est pas protégé. Alors, qui est aujourd'hui le protecteur des droits de l'homme en Europe ? Avec tout le respect que nous devons à chacun d'entre nous, nous aimons dire que nous sommes ici pour protéger les droits de l'homme en Europe, mais aujourd'hui, les droits de l'homme en Europe ne sont pas protégés par nous, ni par les politiciens en général. Ils sont protégés par les soldats ukrainiens.

D'ailleurs, c'est très symbolique, aujourd'hui, Poutine a adopté une loi en Russie qui dénonce la Convention européenne pour la prévention de la torture, donc maintenant, la torture des gens est légale en Russie. Et croyez-moi, il y a bien une chose que Poutine désire plus que de torturer son propre peuple, les Ukrainiens, son rêve est de torturer les Européens, et qui se trouve entre lui et son rêve ? Les soldats ukrainiens.

Et je tiens à vous dire que les soldats ukrainiens, qui sont si importants aujourd'hui, sont payés combien ? 450 euros lorsqu'ils sont en rotation et qu'ils ne se trouvent pas sur la ligne de front, mais peut-être à quelques kilomètres de celle-ci. Encore une fois, 15 euros par jour pour des gens qui risquent leur vie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Je tiens donc à vous dire que le meilleur langage de la solidarité dans ce cas est l'argent. Aidez-nous en Ukraine à payer aux soldats ce qu'ils méritent. Il est honteux que ceux qui protègent le continent de l'horreur reçoivent et vivent avec moins que le salaire minimum du continent qu'ils protègent. En Pologne, le salaire des soldats est compris entre 1 200 et 1 400 euros. En France, de 1 500 à 3 000 euros. En Allemagne, de 3 000 à 4 000 euros. En Norvège ou au Danemark, de 4 000 à 6 000 euros. Les soldats ukrainiens devraient recevoir au moins 1 000 euros, et c'est possible avec votre soutien.

Je vous demande donc de traiter les soldats ukrainiens comme vos propres soldats. Si vous ne payez pas les soldats ukrainiens, vous le paierez. Si vous ne payez pas les soldats ukrainiens qui protègent l'Europe, vous paierez les soldats russes qui la pilleront.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

Mme Hripsime GRIGORYAN, vous avez la parole.

Mme Hripsime GRIGORYAN (Arménie, SOC): Merci Madame la Présidente.

La dernière fois que je me suis adressée à ce très respectueux hémicycle, l'Arménie et l'Azerbaïdjan étaient encore sur la voie de la paix. Aujourd'hui, l'accord de paix est pré-signé et la paix est établie entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Ce n'est cependant pas la fin de l'histoire, mais une réalité qu'il faut entretenir et dont il faut prendre soin au quotidien. Lorsque nous disons "entretenir", la première chose à faire est de ne pas nuire, d'éviter d'utiliser des récits qui contredisent la réalisation de l'accord, tels que des termes associés au conflit ou des récits d'émigration, ce que nous continuons malheureusement à entendre dans les discours officiels du président de l'Azerbaïdjan.

L'instauration et l'approfondissement de la confiance est une autre brique importante pour le renforcement de la paix. Elle peut être construite en abordant les problèmes, notamment la libération des prisonniers de guerre arméniens et des personnes détenues en captivité en Azerbaïdjan, ainsi que le sort des personnes disparues.

Une autre orientation essentielle qui renforcera la paix, la stabilité et la prospérité dans la région est le déblocage des communications régionales.

Le 8 août, la déclaration signée à Washington par le Premier ministre arménien, le président azerbaïdjanais et le président des États-Unis en tant que témoin, stipule que toutes les communications doivent être ouvertes et fonctionner selon les principes de souveraineté et de juridiction du pays qu'elles traversent, et sur la base des principes de réciprocité et d'égalité.

Le projet TRIPP (Trump Route for International Peace and Prosperity) est un projet de connectivité sur le territoire de l'Arménie. En fait, TRIPP est une réflexion et une partie du projet "Carrefour de la paix" initié par le gouvernement arménien. Son objectif est de servir de pont reliant l'est à l'ouest et le nord au sud, par le biais de chemins de fer, d'autoroutes mais aussi de pipelines, de lignes électriques et de câbles. Il est également important de mentionner que l'ouverture de la frontière avec la Turquie sera essentielle à la mise en œuvre du projet d'investissement de la route TRIPP et du "Carrefour de la paix" en général.

Une fois que tout ce qui précède sera en cours et mis en œuvre, la paix deviendra plus institutionnelle, car la connectivité et l'interdépendance créeront une réalité qui sera mutuellement bénéfique, créant ainsi moins de place ou de motivation pour menacer cette réalité.

En conclusion, je souhaite exprimer l'espoir que le processus de paix ne fera que se renforcer en dépit des défis persistants.

Sur une note encore plus optimiste, je souhaite que ce processus de paix soit une source d'inspiration et d'utilité pour les autres parties en conflit, car nous souffrons tous de guerres incessantes et nous ne pouvons que bénéficier de la paix.

Restons là et travaillons sans relâche à l'établissement et au renforcement de la paix.

Je vous remercie.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

M. Marko PAVIĆ, vous avez la parole.

M. Marko PAVIĆ (Croatie, PPE/DC): Merci, Madame la Présidente.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour cette minute de silence en souvenir des 30 ans du génocide de Srebrenica.

Cela nous rappelle que nous devons soutenir les droits de l'homme et les processus européens dans les Balkans occidentaux afin que Srebrenica ne se reproduise plus jamais.

Notre Premier ministre, M. Andrej PLENKOVIĆ, s'est rendu récemment à Srebrenica pour rendre hommage aux victimes et à leurs familles.

Une partie de mon discours sera également consacrée au soutien des processus démocratiques dans les Balkans occidentaux.

Mais je voudrais tout d'abord féliciter chaleureusement le peuple moldave pour le succès des élections législatives qui se sont tenues hier, au cours desquelles le parti pro-européen Action et Solidarité a obtenu une nette majorité de 50 %, démontrant ainsi que les citoyens de Moldavie continuent de choisir la voie européenne, malgré les pressions et les ingérences extérieures.

Il s'agit d'un signal fort de résilience et d'engagement envers les valeurs démocratiques.

C'est une voix forte pour les processus pro-européens, également pour les autres pays candidats à l'UE.

La voie de l'intégration européenne est exigeante et les États candidats ont besoin de plus que des promesses. Ils ont besoin d'un soutien institutionnel, technique et politique durable.

Nous devons accroître notre présence dans ces pays pour effectuer des missions sur le terrain, renforcer la coopération avec la société civile, cibler le renforcement des capacités et évaluer les risques en temps opportun.

Notre soutien doit toujours être fondé sur le mérite, en récompensant les pays qui font preuve de progrès évidents en matière de réformes démocratiques, d'État de droit et de protection des droits de l'homme.

Les Balkans occidentaux revêtent une importance cruciale pour l'avenir de l'Europe en termes de sécurité et de stabilité, de démocratie et d'intégration.

La Croatie est le dernier membre de l'Union européenne issu de cette région et elle est prête à servir de pont et de partenaire dans ce processus.

Notre soutien est basé sur le mérite, mais la Croatie est prête à partager son savoir-faire, ses meilleures pratiques et son expertise technique avec ses voisins.

Cela inclut la formation à l'échange de pairs pour les membres de la fonction publique, les juges, le soutien à l'alignement législatif et le renforcement des capacités de la société civile.

Nous devons renforcer les synergies avec l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux afin de maximiser l'impact.

Nous devons également améliorer la surveillance et le suivi, non seulement pour les élections, mais aussi dans des domaines tels que l'indépendance judiciaire, la liberté des médias, la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, les droits des minorités, ainsi que le soutien et le renforcement de la société civile dans les Balkans occidentaux et les pays candidats.

Enfin, j'aimerais apporter mon soutien à tous les processus démocratiques en Moldavie, en Géorgie et dans les pays des Balkans occidentaux.

Le Conseil de l'Europe, en tant que principal acteur des droits de l'homme, doit soutenir ces processus démocratiques jusqu'au bout.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

M. Armen GEVORGYAN, vous avez la parole.

M. Armen GEVORGYAN (Arménie, CEPA): Madame la Présidente,

On demande au peuple arménien de croire que, suite aux déclarations de Washington, la paix est déjà acquise entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Or, l'Accord de paix de Washington n'est pas la conclusion du conflit, mais le début d'une nouvelle phase d'incertitude régionale.

L'Arménie se retrouve une fois de plus dans une position où son agenda géopolitique est dicté. Les efforts visant à neutraliser le risque turc tout en ignorant les intérêts géopolitiques historiquement profonds des autres ne créent pas la stabilité, mais de nouvelles lignes de confrontation.

Chers collègues, lorsque demain, dans cet hémicycle, vous entendrez parler d'une nouvelle ère de paix, je vous invite à réfléchir. Pourquoi cette ère n'a-t-elle pas permis de libérer les prisonniers arméniens à Bakou, n'a-t-elle pas ouvert la frontière arméno-turque, n'a-t-elle pas conduit au retrait des forces azerbaïdjanaises des territoires arméniens occupés, n'a-t-elle pas mis un terme à la militarisation agressive de l'Azerbaïdjan ? C'est dans cette ère de paix que mon peuple entend M. Ilham ALIYEV réclamer des changements constitutionnels en Arménie et le soi-disant corridor de Zangezour.

Demandez-vous en vertu de quelles règles internationales et de quelles traditions démocratiques les dirigeants turcs peuvent-ils exiger le retour des Azerbaïdjanais en Arménie et des Turcs meskhètes en Géorgie, tout en refusant le même droit aux Arméniens du Karabakh ? Une telle injustice peut-elle assurer une paix durable dans la région ?

Chers collègues, la paix n'est pas simplement l'absence de guerre, c'est un système de sécurité adéquat. L'Europe aime les histoires de réconciliation réussies, mais dans ce cas, elle ne doit pas applaudir des documents formels. Elle doit exiger des garanties réelles et un équilibre. Le nouveau modèle arménien de paix ne peut être stérile. C'est précisément la raison pour laquelle l'Arménie ne peut et ne doit pas abandonner ses connexions et ses capacités existantes à la poursuite d'illusions.

Nous sommes témoins de l'incapacité de l'Occident à mettre fin à la guerre en Ukraine. La plus grande base militaire américaine n'a pas protégé le Qatar des bombardements périodiques. L'ensemble du monde arabe n'a pas pu empêcher la catastrophe en cours dans la bande de Gaza. Les valeurs et les traditions du monde démocratique n'ont pas réussi à protéger les Arméniens du Karabakh du nettoyage ethnique. Tout cela ne fait que confirmer ma conviction que des pays comme l'Arménie ne peuvent pas être confrontés à un faux choix. Dans l'environnement international actuel, la paix véritable repose sur la dissuasion, les règles et la coercition, et non sur l'espoir. Je vous demande instamment d'aider l'Arménie à renforcer et à compléter ses couches de sécurité actuelles en mettant en œuvre ce que l'on pourrait appeler la doctrine de la sécurité cumulative. Nous devons nous rappeler que la paix artificielle est une guerre reportée.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

Mme Iwona ARENT, vous avez la parole.

Mme Iwona ARENT (Pologne, CEPA): Madame la Présidente, chers collègues,

Karol NAWROCKI a été victime d'une sale campagne lors des élections de 2025. Son programme n'a pas été attaqué. Seulement sa vie privée, sa famille et son passé. Les médias ont publié des rumeurs et des calomnies anonymes à des moments clés de la campagne. Il s'agissait d'une campagne organisée pour discréditer le candidat soutenu par le camp patriotique.

Les services de l'État ont également été mis à contribution. Des données de l'Agence internationale de sécurité ont été divulguées aux médias, ce qui est scandaleux et constitue une menace pour la démocratie.

Des profils anonymes sur Internet, financés à hauteur de 420 000 euros, ont fait la promotion de Rafal TRZASKOWSKI et attaqué la droite. On soupçonne le réseau informatique scientifique et universitaire - une institution qui devrait protéger plutôt que de diviser - d'en être à l'origine. Le parti de NAWROCKI s'est vu retirer sa subvention, ce qui a entravé sa campagne. Mais le peuple polonais a montré sa force. Des milliers de personnes ont donné de l'argent pour soutenir le candidat, luttant pour une Pologne juste. Grâce à vous, nous avons un président qui nous représente. Merci pour votre solidarité.

Je vous remercie.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

M. Pierre LAMELY, vous avez la parole.

M. Pierre LAMELY (Allemagne, CEPA): Madame la Présidente, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.

Je voudrais également parler du rapport sur les élections présidentielles polonaises. Le rapport identifie des lacunes dans la justice, les médias et la confiance dans les institutions. En effet, nous devons prendre cela très au sérieux et examiner ce que ce rapport peut nous apprendre pour nos propres États membres.

Car en ce qui concerne la Pologne, le rapport critique le fait que les médias publics sont partiaux et faussent la concurrence. Et en Allemagne, d'où je viens, nous vivons une situation similaire. L'AfD est la force la plus importante dans les sondages, mais presque aucun politicien de l'AfD n'est invité dans les émissions de débat du service public, tandis que les représentants des partis au pouvoir s'y bousculent. Ce n'est pas un paysage médiatique neutre, c'est une opinion publique dirigée.

Et cela va plus loin encore : des ONG versent chaque année des millions d'euros à des organisations de gauche qui fonctionnent comme des courroies de transmission des partis gouvernants. Pour les citoyens, cela se traduit par une ambiance orientée, tandis que les voix dissidentes de l'opposition sont marginalisées.

Mesdames et messieurs, la leçon à tirer de ce rapport devrait être la suivante : nous ne devons pas seulement regarder la Pologne, mais aussi exiger des conséquences dans nos propres pays. Ce rapport est encourageant également, car il montre que malgré tous les obstacles, le peuple finit par s'imposer. Nous l'avons également constaté en Allemagne, le peuple finit par s'imposer.

Pensons par exemple à l'ancienne RDA, la République démocratique allemande. La devise du régime de la RDA était, je cite : "Il faut que ça ait l'air démocratique, mais nous devons garder le contrôle de tout." Je pose donc la question suivante : voulons-nous vraiment revenir à une telle époque ? Moi, je ne le souhaite pas. C'est la raison pour laquelle je défend que celui qui fait taire les voix critiques en les stigmatisant comme de la prétendue désinformation, qui élimine des candidats de poids comme Marine LE PEN, Călin GEORGESCU ou Joachim PAUL, et va jusqu'à vouloir interdire des partis dans leur totalité, n'agit pas par peur pour la démocratie. Il a peur de la démocratie.

Merci beaucoup.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

M. Jan KANTHAK, vous avez la parole.

M. Jan KANTHAK (Pologne, CEPA): Chers collègues,

J'ai une question à vous poser. Avez-vous déjà entendu parler d'une situation où l'opposition truque les élections ? Probablement pas, mais en Pologne, c'est possible car notre gouvernement, pour la première fois dans l'histoire, a accusé l'opposition de fraude électorale. Oui, le gouvernement de M. Donald TUSK, qui prêchait l'État de droit, a protesté comme si M. Karol NAWROCKI avait remporté les élections en trichant plutôt que par un vote équitable.

Ce n'est pas une comédie, c'est la Pologne de 2025.

Passons aux choses sérieuses.

M. Karol NAWROCKI a remporté les élections présidentielles du 1er juin 2025, avec plus de 50 % des voix. Cependant, le gouvernement et le premier ministre se sont obstinés à tenter de saper ce résultat. Des milliers de manifestations électorales, des demandes de recomptage des voix, des pressions sur la Cour suprême - il ne s'agissait pas d'une défense de la démocratie, mais d'une tentative de la saper. Le résultat a finalement été confirmé, mais le mauvais goût est resté.

Parlons d'abord de la saisie illégale de fonds. Notre commission - Droit et Justice - qui soutenait M. Karol NAWROCKI a vu des dizaines de millions de zlotys de subventions publiques retenues sous prétexte d'erreurs administratives. Nos rivaux ? Non ! Aucun obstacle. C'était comme un combat de boxe avec une main attachée dans le dos. Il n'y avait aucune chance de mener une campagne équitable. Plus tard, les tribunaux ont rétabli les fonds, mais ils s'en moquaient.

Deuxièmement, la partialité des médias publics. Les médias nationaux, sous le contrôle du gouvernement, ont mené une campagne contre M. Karol NAWROCKI, tandis que M. Rafał TRZASKOWSKI était dépeint en termes superlatifs. Le rapport de l'OSCE de juin 2025 indique clairement que les médias publics ont fait preuve d'un parti pris évident, dépeignant M. Karol NAWROCKI de manière négative et favorisant M. Rafał TRZASKOWSKI.

Ce n'est pas du journalisme, c'est de la propagande.

Et enfin, cerise sur le gâteau, le scandale Akcja Demokracja. Cette fondation, Akcja Demokracja, liée à Civic Platform, a dépensé des centaines de milliers de zlotys depuis l'étranger, via la société autrichienne Estratos Digital, pour des publicités en ligne attaquant M. Karol NAWROCKI sur Facebook et d'autres plateformes. Il s'agit d'un financement de campagne illégal, et l'agence gouvernementale responsable de la transparence sur internet a fermé les yeux. C'est un scandale qui mine la confiance dans les élections.

En résumé, c'est ainsi que cela fonctionne dans le monde libéral de gauche. Le voleur crie : "Attrapez le voleur".

Je vous remercie.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci de votre intervention.

La liste des orateurs est épuisée. M. Zsolt NÉMETH, rapporteur, vous avez trois minutes pour répondre aux intervenants.

Merci.

M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CEPA, Rapporteur): Merci beaucoup pour ce débat animé.

Tout d'abord, je voudrais réagir aux élections polonaises. Toutefois, je suis convaincu que mon collègue a également des opinions à ce sujet.

Je suis reconnaissant envers les collègues polonais qui se sont attardés sur cette question, et je pense que cela prouve très clairement que l'influence extérieure étrangère peut ne pas venir uniquement de la Russie.

L'influence étrangère peut venir d'autres directions.

Nous devons tous être conscients de ce phénomène très complexe et savoir comment protéger nos démocraties de ce type d'influence extérieure.

Mais je crois que la démocratie polonaise s'est avérée forte, et je crois que le train rapide de la démocratie de Varsovie sera un succès, et pas seulement en Pologne.

Deuxièmement, je voudrais répondre aux aspects arméno-azéris. Cet accord n'est pas une fin en soi. Il n'est que le début et je pense que l'atmosphère a changé.

Et ce changement d'atmosphère semble être une bonne raison de poursuivre le processus diplomatique afin de clore les questions qui restent ouvertes.

Et comme je l'ai dit, j'espère que nous pourrions bientôt revoir nos collègues azéris à l'Assemblée parlementaire.

Enfin, je voudrais souligner ce dont Mme Elisabetta GARDINI et le Président Theodoros ROUSOPOULOS ont parlé au début de cette discussion, à savoir la violence à l'encontre des journalistes. Nous ne devons en aucun cas l'autoriser, pas plus que nous ne devons autoriser la violence à l'encontre des hommes politiques.

Je soutiens l'initiative du Président de prêter attention à ce phénomène et de revenir sur cette question avec un rapport.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Vote: Progress report of the Bureau and the Standing Committee

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Je vous remercie de votre intervention.

Nous allons maintenant nous prononcer sur les décisions du Bureau figurant dans son rapport d'activité comme apparaissant dans le document...

Excusez-moi ?

Excusez-moi. Un moment s'il-vous-plaît.

Insérez votre badge et appuyez sur le bouton.

Sir Christopher CHOPE (Royaume-Uni, CEPA): *Excusez-moi.*

Je demande à l'Assemblée d'annuler la décision de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme de rejeter la liste hongroise pour des raisons de procédure.

Le Comité des Ministres a confirmé que la procédure appropriée avait été suivie et il semble que la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme, à laquelle j'ai le privilège de siéger, ait reçu des informations incorrectes et incomplètes. Nous devrions donc demander à la commission de procéder à l'audition des trois candidats hongrois dans les plus brefs délais. Je sais que personne n'a mis en doute leurs compétences ou leurs qualifications. Et je pense que nous devrions procéder à ces entretiens le plus rapidement possible.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci pour votre intervention.

Sir Christopher CHOPE s'oppose à la décision de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'Homme tendant à demander au gouvernement hongrois de soumettre une nouvelle liste de candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'Homme.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir pour s'opposer à cette objection ?

Mme Petra BAYR, vous avez la parole.

Mme Petra BAYR (Autriche, SOC): Comme je l'ai déjà expliqué ce matin, la décision a été prise à une très large majorité.

Les trois quart du Comité étaient d'avis que la composition de l'organe national de sélection n'était pas correcte. Si nous renvoyons la liste au Comité, il s'agira du même Comité, de la même procédure, de la même composition du même organe.

Je ne pense pas que les choses changeront. Cela ne fait que saper la crédibilité et la possibilité de nos procédures et de la commission en tant que telle. Je suis donc contre cette objection.

Je vous remercie.

Mme Bernadeta COMA (Andorre, ADLE, Présidente de l'Assemblée): Merci pour votre intervention.

Nous allons voter à la majorité simple sur l'objection qui aura pour effet de renvoyer la question à la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'Homme.

Ceux qui approuvent l'objection de M. Sir Christopher CHOPE voteront "OUI".

Ceux qui soutiennent la proposition de la commission sur l'élection des juges à la CEDH de rejeter la liste au titre de la Hongrie voteront "NON".

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est clos.

Je demande l'affichage du résultat.

Le "NON" l'emporte. L'objection est rejetée. Il sera donc demandé au gouvernement hongrois de soumettre une nouvelle liste de candidats.

Y a-t-il une autre objection à l'adoption de ces décisions ?

Il n'y a pas d'objection, le rapport d'activité est donc approuvé.

Chers collègues, je vous informe que des propositions de modifications dans la composition des Commissions ont été publiées dans le document "Commission 2025 06 addendum 2". Y a-t-il des oppositions à ces modifications ?

Elles sont adoptées.

La prochaine séance aura lieu demain matin à 10h conformément à l'ordre du jour de la présente partie de session.

La séance est levée.

Merci.

The sitting is closed at 5:20 p.m.